



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**École Académique
de la Formation Continue**
Affaire suivie par :
Salim KHALED
Ingénieur de formation
Tél : 05 36 25 83 41
Mél : eafc-inge5@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 30 mars 2026

La directrice de l'École Académique
de la Formation Continue

à

Mesdames et Messieurs les chef(fe)s d'établissement

S/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs/trices
d'académie – directeurs académiques des services de
l'éducation nationale

Objet : préparation aux concours internes des métiers de l'enseignement et de l'éducation 2026-2027 :
agrégation, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CRCPE

Avant d'entamer les démarches, il appartient aux personnels de vérifier s'ils remplissent les conditions nécessaires
pour se présenter aux concours en consultant les informations publiées sur le site :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html>

Vous êtes personnel de l'académie et souhaitez préparer un concours interne des métiers de l'enseignement et
de l'éducation ; pour procéder à votre inscription, veuillez suivre les **deux étapes suivantes** :

1 - ABONNEMENT et PRÉINSCRIPTION SUR SOFIA FMO

- a- Consulter l'offre de formation relative aux préparations aux concours internes en cliquant sur le site :
<https://www.ac-toulouse.fr/preparer-une-evolution-de-carriere-130131>
- b- Sélectionner la formation qui vous intéresse et cliquez sur le bouton « **abonnement** ».
- c- **Du 15 avril au 20 mai 2026**, vous recevrez un lien de préinscription pour confirmer votre intérêt.
- d- A l'issue de cette période, votre inspecteur pédagogique disciplinaire émettra un avis par rapport à votre préinscription.
- e- Les personnels dont l'inspecteur pédagogique aura émis un avis favorable, bénéficieront d'une prise en charge financière de leurs frais d'inscription.

Les candidats non retenus pour un financement par l'E AFC peuvent toujours cependant faire acte de candidature individuelle auprès de l'université.

2 - PRÉINSCRIPTION et INSCRIPTION administrative auprès des services de l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées ou de la FSI de l'université Paul Sabatier

La préparation aux concours internes nécessite une inscription à l'université.

Il appartient à chaque candidat, **retenu ou non pour une prise en charge des frais d'inscription**, de procéder à son inscription administrative auprès du service concerné dans le calendrier imparti.

Pour les préparations des agrégations internes de mathématiques et de physique chimie, l'inscription s'effectue auprès du bureau des admissions de la Faculté des Sciences et de l'Ingénierie de l'Université de Toulouse Paul Sabatier (FSI – 118 route de Narbonne – 31062 Toulouse cedex / www.fsi.univ-tlse3.fr) à partir de début septembre 2026.

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter Madame Alexia Duffaut au 05.61.55.74.83 ou par mail (alexia.duffaut@univ-tlse3.fr).

Pour les autres préparations des agrégations, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP et CRCPE internes, la préinscription s'effectue auprès du service de la scolarité de l'INSPÉ via la plateforme dédiée (<https://ecandidat-inspe.univ-tlse2.fr/> ; tutoriel vidéo "inscription pas-à-pas" : [e-candidat](#)) **du 10 juin au 17 juillet 2026 inclus.**

L'inscription administrative sur Apo/PRIMO_WEB a lieu à **partir de 25 juin 2026.**

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent consulter le site de l'INSPÉ <https://inspe.univ-toulouse.fr/accueil/formation/formation-continue/preparation-concours-interne> ou contacter le service de la formation continue de l'INSPÉ : inspe.formation-continue@univ-tlse2.fr.

Cas particulier des personnels ayant obtenu un congé formation pour 2026-2027 :

Les candidats ayant obtenu un congé formation doivent s'inscrire à l'université sous le statut de stagiaire de la formation continue.

- **Pour les agrégations de mathématiques et de physique-chimie (UT3)** : contacter Madame Alexia Duffaut au 05.61.55.74.83 ou par mail (alexia.duffaut@univ-tlse3.fr).
- **Pour les autres préparations des agrégations, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP et CRCPE internes** : contacter les gestionnaires du pôle des reprises d'études : reprise.etudes@univ-tlse2.fr ou par téléphone au 05.61.50.47.97 ou 05.61.50.37.41 ou 05.61.50.41.02.

Un rendez-vous avec les gestionnaires du service formation continue devra être assuré pour conventionner cette reprise d'études et ce avant de finaliser l'inscription à l'INSPÉ.

NB : les frais d'inscriptions ou toutes autres dépenses liées à la formation des personnels bénéficiaires d'un congé formation incombent exclusivement à ces derniers (**cf. circulaire_cfp_dpe2**).

**La directrice de l'École Académique
de la Formation Continue**



Valérie TESTE